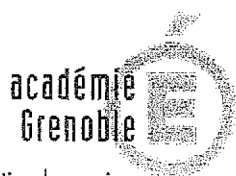




Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



académie  
Grenoble  
direction des services  
départementaux  
de l'éducation nationale  
Isère  
éducation  
nationale

Grenoble le 11 fév. 2016

La Directrice académique  
des services de l'Education nationale  
de l'Isère

à  
Mr THOMAS Julien

### SORTIES SCOLAIRES AVEC NUITÉES STRUCTURES D'ACCUEIL

Division  
des Elèves  
(D.E.L.)

Bureau DEL 2

réf n° DELJC/FA/40  
affaire suivie par  
Fabio ANNETTE  
téléphone  
04 76 74 78 32

télécopie  
04 76 74 78 20

courrier électronique :  
ce.381-del-action-educ  
@ac-grenoble.fr

adresse postale  
Cité administrative  
rue Joseph Chanrion  
38032 Grenoble Cedex 1

ouverture au public :  
du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h  
et de 13h30 à 17h

Centre : APAS Provence

N° d'inscription : 4.62.50.38.214

Nombre de classe(s) : 3 classe(s)

nombre maximum d'élèves : 86

agrément protection maternelle infantile (PMI) : oui 50 enfants de moins de 6 ans  
jusqu'au 23.05.2016

Gestion : Pension

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que votre établissement est inscrit dans l'application académique « Sorties scolaires » ; à ce titre il est autorisé à accueillir des classes en sorties scolaires avec nuitées.

Une capacité maximale d'accueil en nombre d'élèves vous est fixée. Cette capacité doit être **strictement** respectée. Toute demande de séjour qui entraînerait un dépassement de l'effectif ne sera pas autorisée. La répartition des élèves d'une même classe dans différentes structures, même si celles-ci font partie de l'application académique, est interdite. Vous trouverez la réglementation applicable aux sorties scolaires avec nuitées dans les circulaires n°99-136 du 21 septembre 1999 et 2005-001 du 5 janvier 2005.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, ou en cas de problème, vous pouvez contacter :

- Mr/Mme **Dominique HEISSAT** Inspecteur / Inspectrice de l'Education nationale (IEN) de la circonscription pour le suivi pédagogique des sorties scolaires avec nuitées et les visites pédagogiques des structures d'accueil,
- Madame **Isabelle TADEEV** (04 76 74 79 73) pour les demandes d'autorisation de départ en sortie scolaire avec nuitées,
- Monsieur **Fabio ANNETTE** (04 76 74 78 32) pour le suivi des structures d'accueil.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Recteur et par délégation,  
La Directrice académique

  
Monique LESKO

